

# G.R.E.C.

n° 56.57.58



Notre-Dame d'Hortus (Ceyras)

photo Robert Dunoyer

# LE CASTELLAS D'AUMELAS

Au détour d'une petite route sinueuse, entre la Taillade et Cournonterral, apparaît le château d'Aumelas, superbe ruine ancrée au rebord d'un plateau aride.

"J'habite, écrit en 1611 Guillaume de Bonnet\* sieur et baron d'Aumelas, trésorier général de France, en une espèce de désert dans le diocèse de Béziers et à quatre lieues de Montpellier. Là est un mont pareil au Mont Carmel, à la vue de la mer du Levant et à un mille d'un fort qui est le château d'Aumelas. Il y croît un des meilleurs et des plus odorants herbages du bas-Languedoc".

\* l'un des derniers propriétaires, installé à Château-Bas après l'abandon du vieux Castellás.

## I - Description

L'ensemble du château avec l'ancienne église Notre-Dame et les ruines du bourg dominent une faible dépression - en bordure nord-ouest d'un petit plateau situé au milieu des Causses bas, séparant la plaine littorale, à l'ouest de Montpellier, de la vallée de l'Hérault, au nord-ouest.

Etabli à l'extrémité d'un promontoire peu élevé, mais aux pentes raides, la forteresse est isolée du plateau par un large fossé courbe creusé dans le rocher calcaire et par une double enceinte courbe également, construite autour du donjon qui abrite la chapelle castrale Saint-Sauveur.

Au nord-ouest, l'ancienne église Notre-Dame est reliée à l'ensemble. Les vestiges des maisons s'étagent sur les pentes ouest, mais les éboulis ont, en grande partie, comblé les structures.

La muraille de l'enceinte extérieure présente encore sur le front sud une portion conservée dans ses parties basses : elle est en blocage de tout-venant avec traces de parement et quelques rares assises en opus-spicatum ; on relève encore plusieurs archères basses - Le tracé n'est qu'en partie repérable ; il suit en gros l'arc de cercle du fossé creusé sur le front nord-est.

Entre cette braie et l'angle sud-ouest de l'église Notre-Dame sont établis une porte en arc brisé (dont l'encadrement a disparu) avec embrasure surbaissée et un escalier conduisant au chemin de ronde (permettant d'atteindre le toit de l'église).

Au sud-ouest, vers l'entrée du corps de place, certains éléments (qu'une étude archéologique pourrait préciser) font penser à un ouvrage d'entrée : petite construction

rectangulaire à rez-de-chaussée voûté (ruiné) flanquée au sud-est d'une petite tour circulaire à empattement taluté. Dans l'enceinte intérieure les traces d'une porte fortifiée (avec rainure de madrier de verrouillage) sont à peine visibles.

Cette enceinte affecte une forme oblongue dont le côté le plus saillant forme étrave au nord-ouest. Elle s'appuie au sud à la chapelle-donjon. Son appareillage, quoique sommaire, est plus soigné, mais le parement extérieur est arraché. L'enceinte découronnée a perdu toute trace de son chemin de ronde. Une seule archère basse à ébrasement intérieur est visible sur le front nord (angle nord-ouest) - Au dessus, une baie dans un renfoncement (arcs surbaissés) correspond à un aménagement postérieur - Dans cet angle nord-ouest subsistent des soubassements de murs accolés à la courtine délimitant deux salles d'un probable logis. L'espace situé entre la courtine nord et le donjon forme une cour grossièrement triangulaire au niveau supérieur du plateau avec son long côté abrité par la courtine nord-est. Une citerne est ménagée dans l'angle et contre le socle de l'abside. Un escalier taillé dans le rocher permet d'accéder à la cour à partir de l'entrée sud-ouest. Il faut encore monter sur un petit terre-plein aménagé en chicane à l'ouest de la chapelle pour pénétrer dans le corps du donjon édifié au point culminant de l'éperon. L'entrée est aujourd'hui une large brèche à l'emplacement de la porte plein-cintre axiale.

### Matériaux de construction :

Calcaire local - "pierre froide" - petit et moyen appareil (appareillé et blocage du tout-venant).

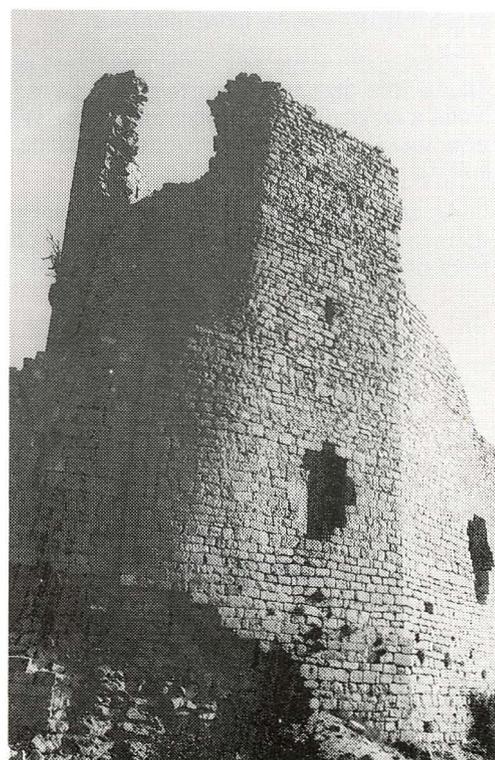
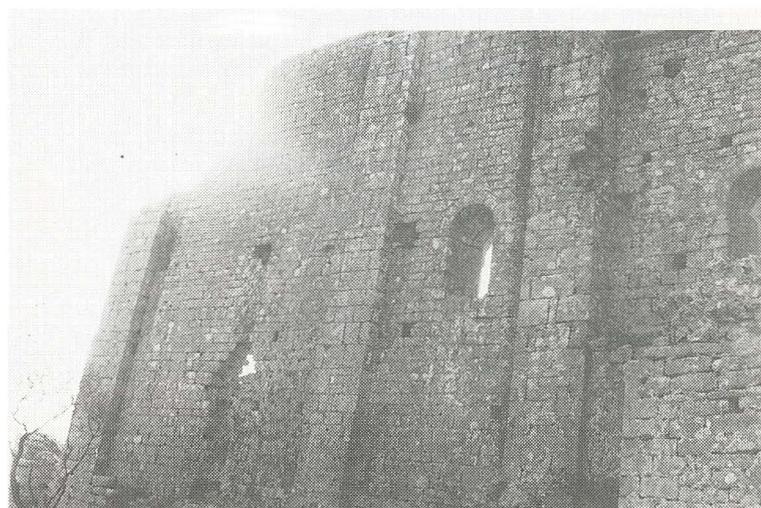
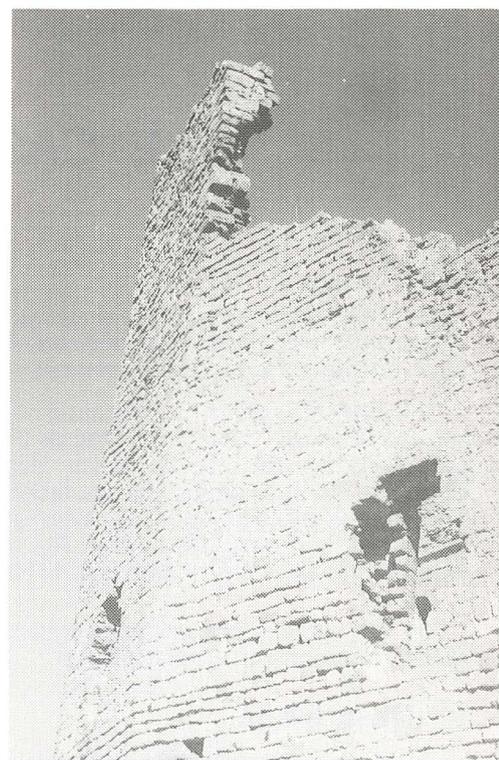
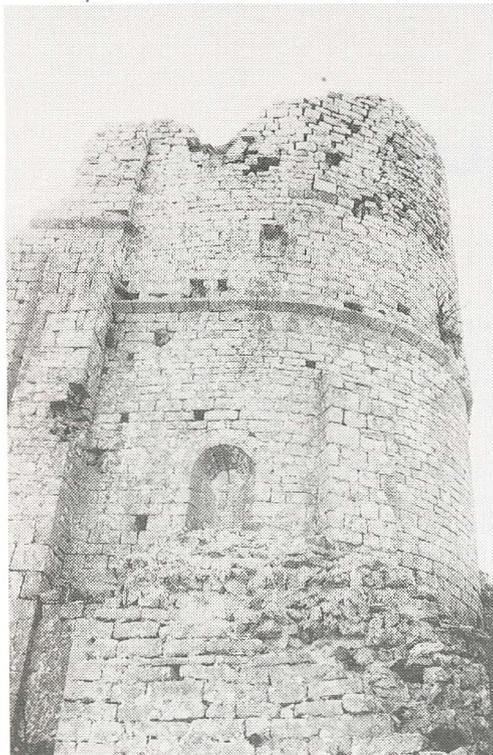
### La Chapelle Saint-Sauveur :

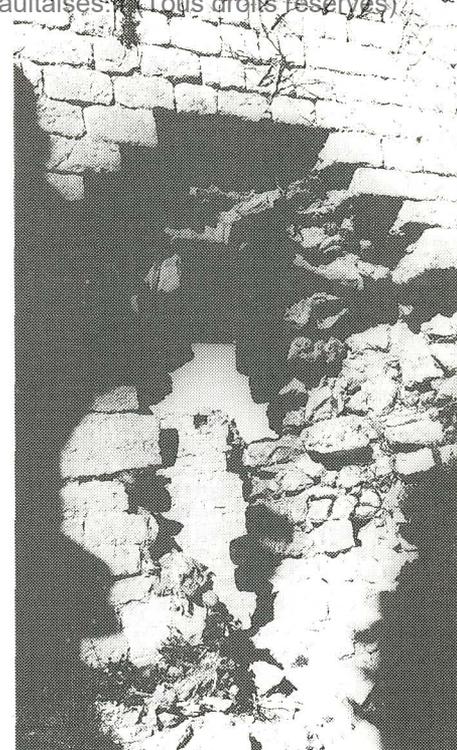
La nef à deux travées occupe tout l'espace rectangulaire orienté. Actuellement découverte, elle était voûtée en plein-cintre. L'abside semi-circulaire est couverte en cul-de-four légèrement déprimé en partie ruiné. Cette dernière est établie puissamment sur une base courbe de plan outrepassé.

La naissance des voûtes est soulignée d'un bandeau chanfreiné (mur nord et abside : plus bas pour l'abside en retrait que pour la nef plus large). Le mur sud a fait l'objet de réfections postérieures comme le mur à meurtrières fermant l'abside (soubassements). Une baie romane plein-cintre à double ébrasement dans la deuxième travée nord, sous un arc de décharge : deux autres au chevet (une au nord, l'autre axiale) éclairent la chapelle. Une niche rectangulaire s'ouvre dans le chœur.

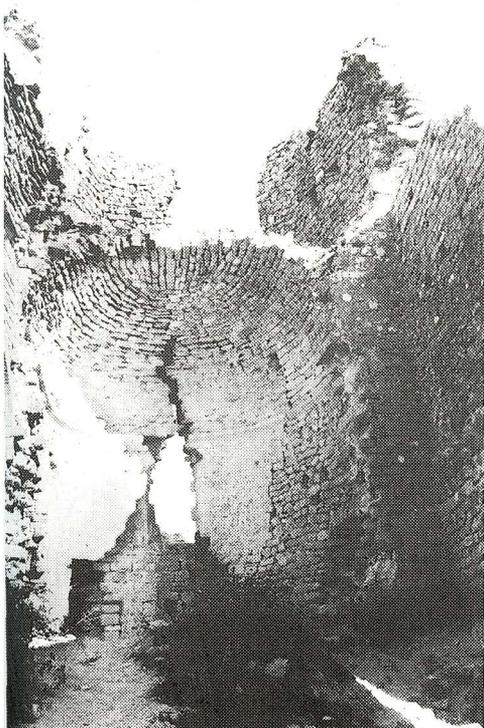
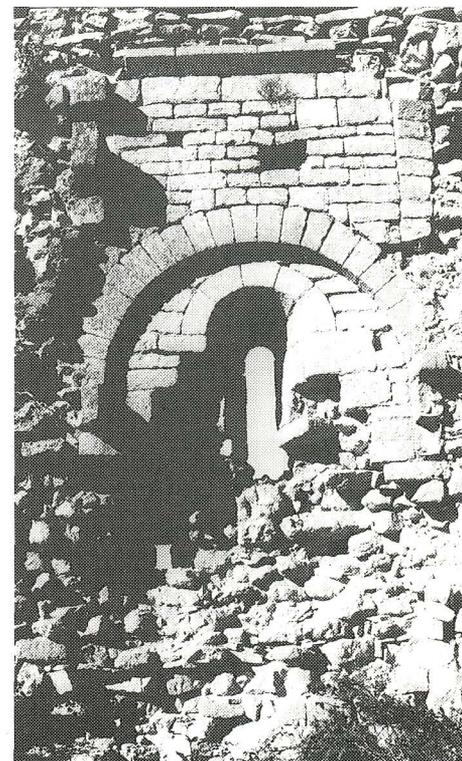


I





III



L'extérieur : trois contreforts au sommet biseauté au nord pour la nef et deux pour l'abside. Une corniche en légère saillie marque, comme à l'intérieur, la hauteur du départ de voûte.

Le petit appareil des parties romanes est très soigné et très régulier, y compris en ce qui concerne les claveaux des arcs (taille, dressage avec traces brettelures et appareillage proprement dit).

Les parties hautes renforçant la défense (du côté est) sont ajoutées sur les voûtes de la chapelle : il n'en subsiste que des pans de murs affectant une forme polygonale (sur une douzaine de mètres de hauteur au-dessus du sol).

**Le grand bâtiment nord-ouest** rectangulaire (nord-ouest/sud-est) est ruiné mais conserve des parties basses en bel appareil de petits blocs calcaires semblables à celui de la chapelle Saint-Sauveur avec des appareillages soignés pour les embrasures des baies (d'époque romane).

Les éboulis et la déclivité du terrain rendent actuellement impossible l'analyse des façades extérieures sud-est et nord-est. Le mur intérieur sud-ouest est bâti sur un empattement ancré à la roche. Le volume intérieur est ajouté de quatre baies : trois sud-ouest (l'une axiale, rectangulaire, accostée au niveau supérieur de deux baies plein-cintre) et une nord-ouest identique à ces dernières.

Une porte permet l'entrée au sud-est (angle est). Des divisions intérieures postérieures créent deux logements à deux niveaux chacun :

- caves en demi-sous-sol avec voûtes surbaissées ou plein-cintre.
- pièces d'habitation à l'étage.

Dans sa forme d'origine le bâtiment aurait pu être une grange (sans dispositif militaire) dépendant peut-être de l'abbaye d'Aniane. On peut signaler la présence à proximité d'une aire à battre.

### **Ancienne église Notre-Dame :**

L'église Notre-Dame est établie en bordure de versant nord-est. Le plan est très simple : rectangulaire, à chevet plat, orienté, quatre travées et entrée ouest.

A l'extérieur, des contreforts répondent aux divisions intérieures (3 de chaque côté, plus deux en oblique aux angles du chevet). A l'ouest, la façade reprise accuse à l'angle sud-ouest plus d'irrégularité : liaison avec la braie par une prolongation du chemin de ronde et fortification du passage. Les deux arcades (en arc brisé) du clocher sont déportées au nord.

La porte d'entrée axiale est en plein-cintre avec vousure moulurée (deux tores séparés d'une gorge) et grands claveaux allongés ; l'embrasure présente la rainure d'un madrier de verrouillage. Elle est surmontée d'une baie étroite (plein-cintre simple ébrasement). Trois autres baies éclairent la nef au sud (1<sup>re</sup> travée : large ouverture en arc brisé ; troisième travée et chœur : baies plein-cintre ; une baie axiale est murée. ces dernières sont à ébrasement intérieur).

La nef est couverte d'un berceau brisé à deux pénétrations pour les deux premières travées ; de voûte d'arêtes pour la troisième et sur croisées d'ogives pour le chœur - Les doubleaux moulurés les séparant reposent sur des pilastres carrés. Le chœur est surélevé ; une banquette est établie à la base des murs (1<sup>re</sup> travée et partie de la seconde) ; une niche-lavabo est ménagée dans le chœur (axe).

Des maladresses dans les reprises et réfections (notamment des voûtes) sont visibles. L'appareil est irrégulier (tout-venant, calcaires) ; on remarque une assise en opus spicatum dans le mur du chevet.

L'encadrement des baies est en calcaire coquillier fin.

Le pavement en petits pavés de calcaire très dur est tout à fait exceptionnel.

## **II - Historique**

Le seigneurie serait, selon certains auteurs, déjà connue au VII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle et le "Castellum" cité en 1036. La chapelle Saint-Sauveur n'est citée qu'en 1114 mais elle peut-être antérieure (sa construction date au moins de tout début du XII<sup>e</sup> siècle) comme l'ensemble du château dont on voit aujourd'hui les ruines.

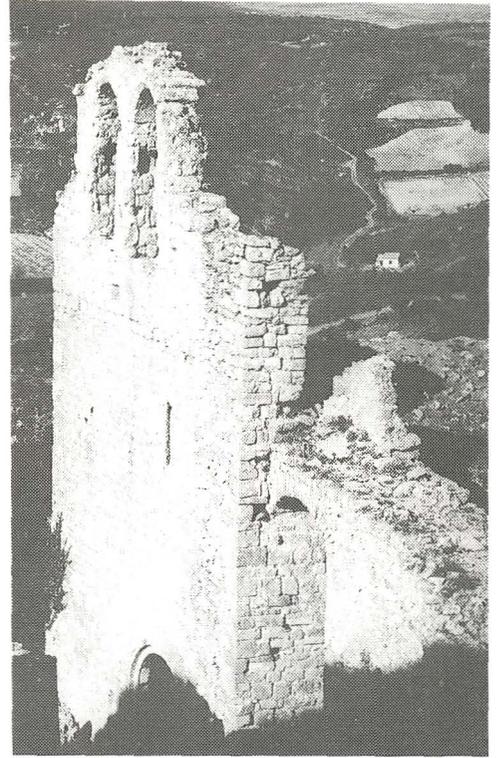
L'endroit aurait appartenu au IX<sup>e</sup> siècle à l'abbaye d'Aniane et passe aux vicomtes de Béziers à la fin du X<sup>e</sup> siècle. En 1114, la seigneurie est aux mains des Guilhem de Montpellier. Détachée de la seigneurie de Montpellier pour constituer un apanage par Guilhem VI au profit de son frère Guilhem, époux de Tiburge d'Orange, elle comprenait un certain nombre de châteaux et places fortes : Aumelas, Le Pouget, Pouzols, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Vendémian, Saint-Paul-et-Valmalle, Paulhan, Adissan, Plaissan, Tressan, Popian, Saint-Amans-de-Teulet, Journac, Carabottes, Cournonsec, Montarnaud, Montbazin, et Cabrials. Un fils de Guilhem d'Aumelas, le troubadour Raimbaud d'Orange, engage, en 1168, la châtellenie à son cousin Guilhem VII. Il semble ensuite que se succèdent les Hébrard, vassaux des Guilhem, Pons d'Olargues, le comte de Toulouse Raymond V, avant que Guilhem VIII de Montpellier soit nettement seigneur d'Aumelas qui tombe en 1213 à 1350 dans le domaine des rois de Majorque et, enfin du roi de France. Il est cédé à partir de ce moment-là à divers engagistes. L'un d'eux, le sieur Chaume (1540), laisse se détériorer le château et il en enlève même les matériaux pour construire des bergeries. La population se cotise pour rétablir la forteresse.

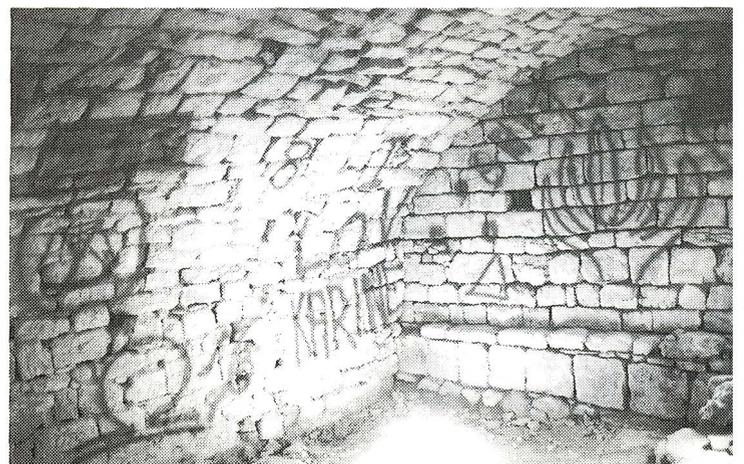
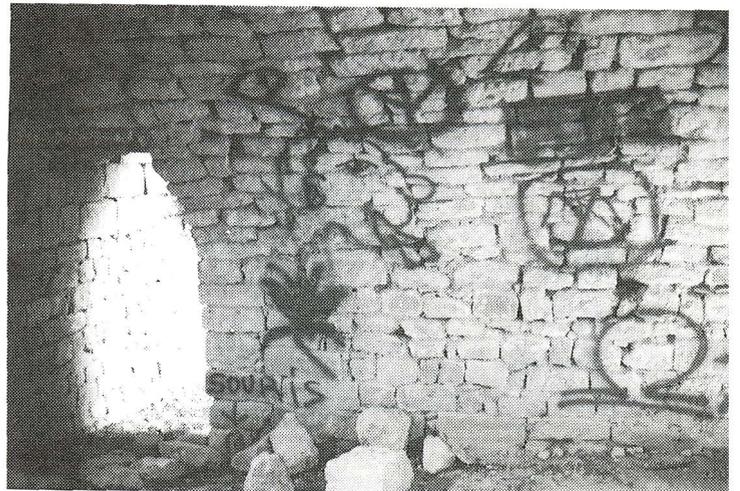
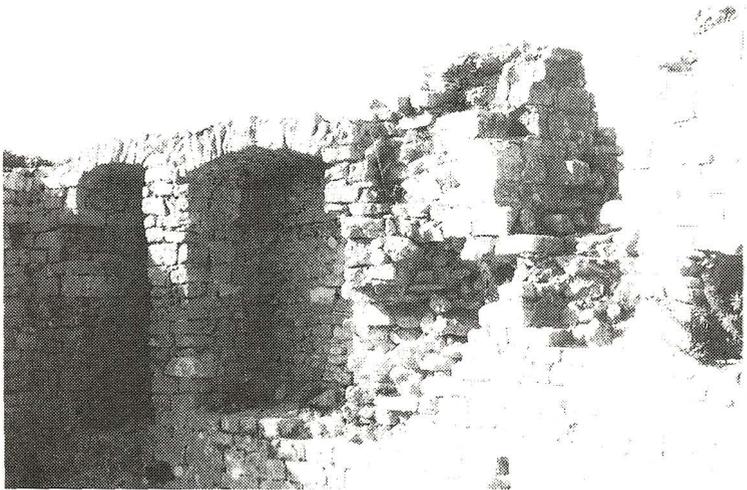
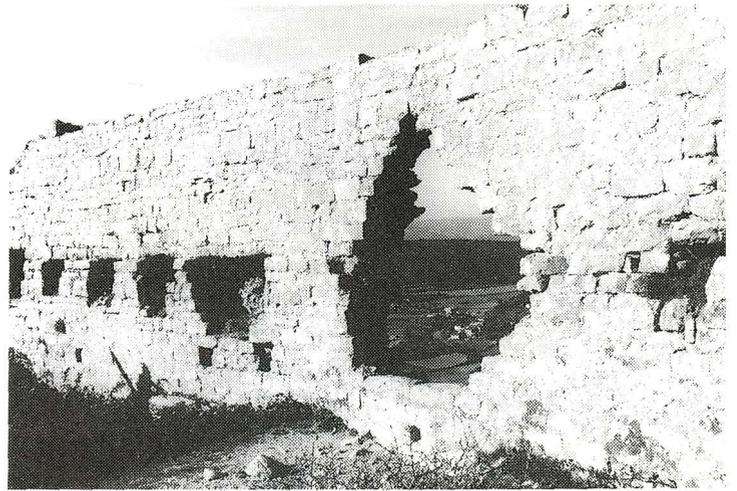
En 1573, la seigneurie est mise en adjudication avec l'obligation de garder la tour, contre les protestants. L'ensemble doit être très ruiné dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, le domaine, qui a fait l'objet d'un "pacte de rachat perpétuel", est déserté en 1595 et les propriétaires s'installent au "château-bas". La famille de Saint-Bonnet conserve Aumelas dans son patrimoine pendant quatre générations.

Cependant la place doit conserver un certain rôle militaire puisqu'elle est concernée par le démantèlement de 1622. Les deux enceintes sont très ruinées et complètement découronnées le donjon avec la chapelle Saint-Sauveur s'élève encore à une certaine hauteur, mais ses murs sont, dans leurs parties hautes, ouverts de larges brèches. De la couverture, seul le cul-de-four de l'abside demeure. Du logis et des annexes, à l'exception d'un bâtiment, il ne reste que des vestiges.

Une gravure de 1828 représente la forteresse telle qu'elle est à peu près encore aujourd'hui. Après avoir longtemps refusé la protection Monument Historique, la municipalité demande maintenant le classement, seule mesure apte à sauver ce remarquable ensemble d'architecture militaire médiévale.

L'ancienne église Notre-Dame est mentionnée en 1323. Cette paroisse du diocèse de Béziers est le siège d'un prieuré puis d'un archiprêtre. Sa construction doit



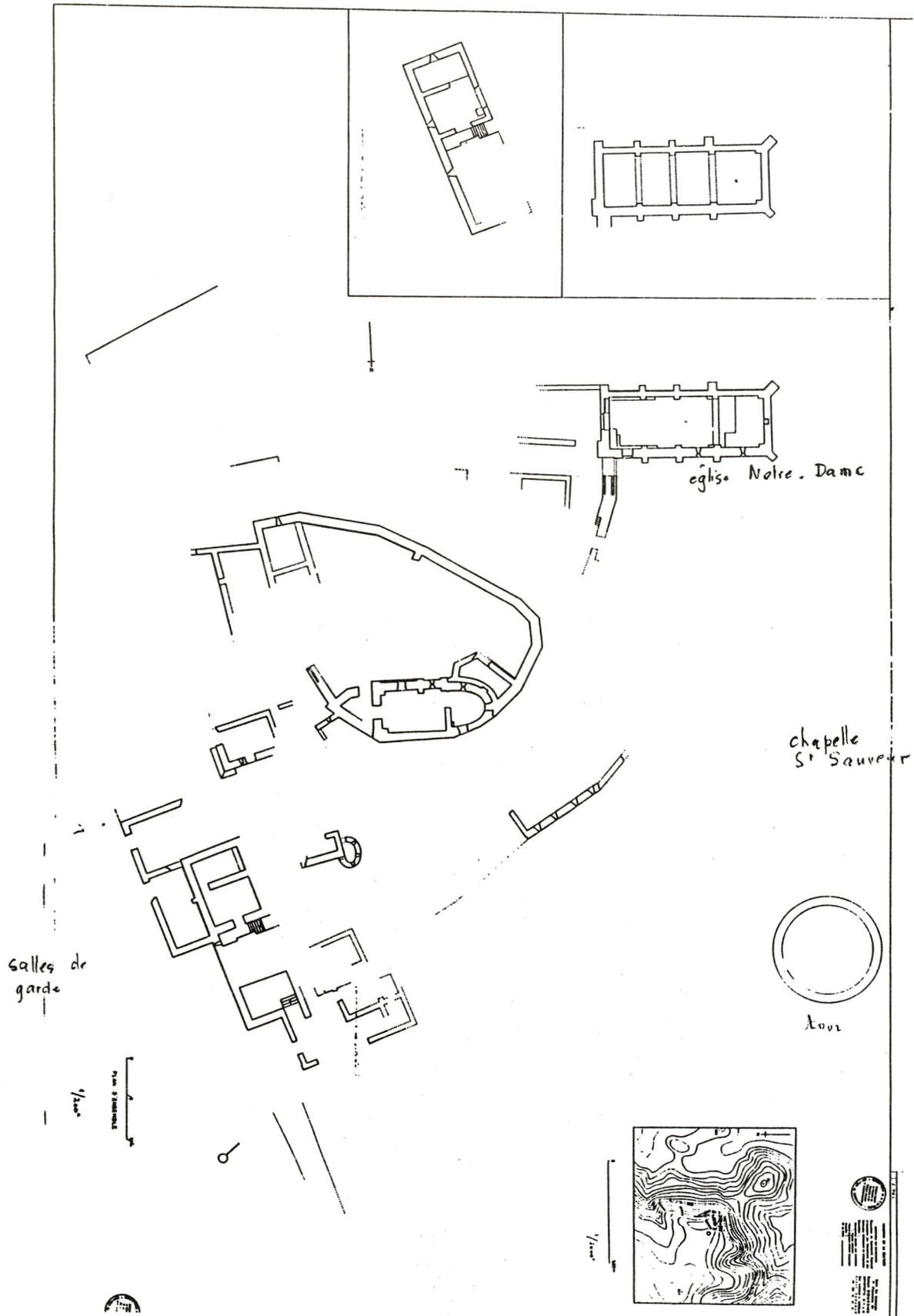


dater de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou plutôt du début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Lors d'une extension des fortifications (courant XIV<sup>e</sup> siècle) elle est reliée à la braie du château (ce qui entraîne un aménagement au niveau de la première travée et notamment de l'angle sud-ouest). Après quelques atteintes sans doute dues aux troubles de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il

semble que l'édifice nécessite d'importantes réfections. Les voûtes sont reprises ou refaites au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La façade occidentale serait également reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle. Bien que la toiture ait maintenant disparu, l'église reste couverte.

*Recensement historique, effectué par M. Yvon Comte de la Conservation Régionale des Monuments Historiques*



## L'association pour la sauvegarde du château d'Aumelas

Sauver ce qui reste d'un château en ruines n'est pas une mince affaire.

C'est la tâche que s'est donnée l'association, fondée le 7 juin 1969. Très active à cette époque et animée par Jeannine Redon, elle entreprit des travaux de débroussaillage, de consolidation et d'entretien. Elle mit à jour deux escaliers, l'un dans l'église Saint-Sauveur menant probablement à une crypte enterrée, l'autre permettant l'accès au donjon, débaya les salles de garde, proposa des stages de formation d'animateurs de chantiers, puis tomba en léthargie.

Elle renaît en 1989 grâce aux efforts du foyer rural avec une équipe renouvelée. Elle obtient en juin 1989 le classement de l'ensemble médiéval, seule mesure apte à le sauver.

*"Considérant que la conservation de l'ensemble médiéval du Castellat à Aumelas (Hérault) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt public en raison de la valeur exemplaire de son architecture militaire et de l'importance archéologique et historique que représente ce site fortifié, sont classés parmi les monuments historiques :*

- le sol de l'aire incluse dans la double enceinte.
- les ruines du château
- l'église Notre-Dame en totalité".

(Arrêté en date du 12 juin 1989)

Avec opiniâtreté, l'association entreprend aussitôt les démarches nécessaires à l'obtention de subventions. Deux étapes de travaux sont envisagées. Des travaux urgents de consolidations sont prévus pour l'été 1990 et, après une étude technique financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, on peut espérer des subventions importantes pour 1991 ou 1992. Le mode de financement de ces gros travaux imposera une lourde charge pour une commune de 300 h (25% du montant des travaux).

Aussi, l'association œuvre-t-elle pour faire connaître le site, recueillir des adhésions, intéresser parrains et mécènes. (Elle rappelle que les dons en espèces des entreprises en faveur des associations déclarées sont déductibles de leur bénéfice imposable dans la limite de 2 pour 1000 du chiffre d'affaire TTC. Les particuliers, quant à eux, peuvent déduire 40% des versements dans la limite de 25% du revenu).

L'association et la municipalité d'Aumelas organisent depuis plusieurs années des concerts de musique dans la chapelle Notre-Dame. Cette année, le samedi 7 juillet 1990, aura lieu un spectacle Son et Lumière au cours duquel les Amis du Vieux Montpellier présenteront une pièce retraçant l'histoire de Marie de Montpellier.

## Bulletin d'adhésion : (modèle à recopier)

Nom, Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'association pour la sauvegarde du château d'Aumelas.

Préciser, s.v.p. :

ou Membre actif : 40 F

ou Membre d'honneur : 100 F

ou Membre bienfaiteur : 300 F

CCP 56271K Montpellier.

À renvoyer à l'Association pour la sauvegarde du château d'Aumelas, Mairie, 34230 AUMELAS

### *Le Castellat et le poète*

"Le gros château dressait son poids de roche morte vers les sentiers de la lune. Sa tourelle au nord affrontait, comme la proue d'un vaisseau cette mer de lumière, de silence et d'éternité. Le clocher, fendu par le tonnerre et le temps, maintenait sa garde de prêtre-soldat..

"Maintenant nous étions dans l'ombre. La lune avait disparu derrière les toits de l'église et glissait vers l'accident. Là-bas, haute, très haute dans le ciel, elle se penchait sur les voûtes, les terrasses du château d'Aumelas dressé là comme calciné, tout droit, par le feu de Dieu, à mi-chemin des astres."

Max Rouquette

Extrait de "La bonté de la nuit" Vert Paradis. Editions Le chemin vert 1980, (traduit de l'occitan par Alem Surre-Garcia)(p. 283 et 284).

### **Bibliographie**

*Abbé Paul Delouvrier* : Histoire de la Vicomté d'Aumelas. Montpellier, Grollier 1896, Réédition Juin 1990. Souscription possible à la mairie d'Aumelas et auprès d'Initiative 42, à Gignac.

*Abbé Paul Delouvrier* : Notice historique sur le château d'Aumelas, (dans congrès provincial de la Société Bibliographique). Montpellier 1895.

*Paul Degruilly* : la reconstitution d'Aumelas. Montpellier Dehan 1938.

*Article* sur le château d'Aumelas. "L'Eclair", 6 août 1939.

*Alix Benatier* : L'Aumeladois au Moyen-Age, Mémoire de maîtrise inédit. Montpellier, Université Paul Valéry.

*Inventaire de la commune d'Aumelas 1976-1977*. Secrétariat d'Etat à la culture. Commission régionale d'inventaire du Languedoc-Roussillon.

Arlette Malafosse